Équipement RFID de Nantes Université

A compléter par le candidat

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

Nom de la société :

Le présent cadre de mémoire technique est élaboré pour permettre aux candidats de renseigner utilement les informations nécessaires à la compréhension de leur offre.

Il appartient au prestataire de fournir des réponses les plus complètes et cohérentes aux questions posées.

Le cadre de mémoire technique doit être renseigné par le candidat. Les réponses, observations et informations sont essentielles pour l’analyse des réponses. En effet, il est rappelé ici que les critères valeur technique et environnementale représentent 40 points de la note finale.

Les sous-critères valeur technique et valeur environnementale seront analysés sur la base du présent document dûment complété par le candidat. **En cas de document annexé ou de renvoi (note, fiche technique, capture d’écran, photo, vidéo…), les entreprises doivent indiquer clairement où se trouve la réponse à la question posée : nom du document, numéro de page et/ou de paragraphe.**

RÉPONSES DESTINÉES À L’ANALYSE TECHNIQUE DE L’OFFRE DU CANDIDAT :

**SOUS CRITERE N°1 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES (36 POINTS)**

**1 - L’interopérabilité avec le système existant et normes (article 4 du CCTP) – 1 point**

* Précisez les certifications obtenues pour la qualité de vos produits et de vos services – 0.5 points
* Précisez les normes auxquelles se conforment les produits et services – 0.5 points

**2 - Le système de détection antivol (article 6.1 du CCTP) – 7 points**

* Le système antivol peut-il être désactivé manuellement ? – 2 points
* Quelle est l’amplitude sonore permise pour l’alarme ? – 1 points
* Un raccordement au SGB permettra-t-il l’identification du document ayant déclenché l’alarme ? - 2 points
* Le dispositif antivol peut-il être administré à distance via une connexion full web sécurisée (accès distant sécurisé) ? - 2 points

**3 - Les automates (article 6.2 du CCTP) – 7 points**

* Décrivez de façon détaillée les caractéristiques techniques du matériel proposé, notamment :
  + Chaque élément composant l’automate et leurs dimensions – 0.2 points
  + Les matériaux utilisés, les habillages et gammes de couleur possibles – 0.2 points
  + Les habillages graphiques livrés de base, et l’intégration possible de la charte graphique de la bibliothèque – 0.5 points
  + La qualité des écrans – 0.4 points
  + L’ergonomie de l’automate et de ses logiciels associés, en termes de simplicité du logiciel, langues disponibles, degré de paramétrage, accessibilité de ces automates pour les personnes en situation de handicap : hauteur, vocalisation, contraste, etc. – 1 points
  + Le protocole, les logiciels et les modalités techniques de communication avec le SGB Folio – 0.5 points
  + Les certificats et procédures de sécurité utilisés lors de la lecture des identifiants des cartes et de l’échange des données avec le logiciel Folio – 0.5 points
  + La distance minimale de bon fonctionnement entre un automate et les platines des postes professionnels, entre deux automates, entre le système antivol et les platines, entre le système antivol et les automates – 0.4 points
  + Le périmètre de détection des étiquettes RFID par l’automate et la possibilité de paramétrer ce périmètre - 0.4 points
  + Le système proposé pour éviter les rayonnements parasites au champ de lecture et les moyens qu’il préconise en ce sens – 0.4 points
  + Si le logiciel des automates peut être administré à distance via une connexion full web sécurisée (accès distant sécurisé) – 1 points
  + Les statistiques d’utilisation possibles et leur mode de récupération dans des formats de fichiers modifiables (csv, xlsx, docx, etc.). – 0.5 points
  + Les possibilités pour le personnel d’utiliser les automates pour diffuser des informations générales sur la bibliothèque, annoncer des événements etc. – 0.5 points
  + Les transactions doivent-elles se faire document par document ou la transaction par lot est-elle possible ? – 0.5 points

**4 - Les platines (article 6.4. du CCTP) – 4 points**

* Détaillez le mode d’interfaçage avec le SGB et si les développements sont nécessaires, vous indiquerez vos besoins et chiffrerez le temps de développement en jour/homme. – 1,5 points
* La platine donnera la possibilité de voir l’état du bit antivol des documents en dehors de toute autre opération. Précisez si ce bit peut être désactivé/activé même en cas de panne du réseau (notamment dans le cadre du dispositif de prêt secouru). – 0.5 points
* Détaillez les protocoles et éventuels logiciels utilisés pour interfacer la platine avec le système de gestion de bibliothèque. Quels logiciels complémentaires devront être acquis par le SCD auprès d’autres fournisseurs (ex. : licences SIP) ? - 1.5 points
* Quel est le champ de détection des puces RFID par la platine ? Est-il possible de restreindre ou non ce champ pour éviter la prise en compte intempestive d’ouvrages à proximité de la platine ? Indiquez la distance minimale entre deux platines RFID pour un fonctionnement optimal. – 0.5 points

**5 - Les lecteurs portables pour la gestion des collections en rayon (article 6.5 du CCTP) – 3 points**

* Décrivez les fonctionnalités du matériel. – 1 point
* Précisez les opérations qui se font en « base vide » (lecture des étiquettes des documents avec le lecteur portable, puis téléchargement des données correspondantes dans le SGB) et celles qui se font en « base pleine » (téléchargement de données du SGB dans le lecteur portable, puis traitement de ces données en temps réel par le lecteur portable en fonction des anomalies détectées). – 1 point
* L’outil que vous proposez peut-il être associé à un téléphone portable ou une tablette ? Le cas échéant, détaillez les conditions de garantie et de maintenance liées. Décrivez les différents modes de connexion au réseau. – 0.2 points
* Précisez la puissance de la batterie, sa durée de vie entre deux chargements et la durée de chargement. - 0.2 points
* Précisez la taille de la mémoire embarquée par le lecteur. - 0.1 points
* L’antenne est-elle orientable ? - 0.1 points
* Précisez la distance de lecture sera précisée. Cette distance est-elle réglable ? - 0.2 points
* Précisez la vitesse de lecture optimale (temps nécessaire pour lire l’ensemble des documents d’une étagère – donner un exemple pour une étagère contenant trente documents alignés). - 0.1 points
* Vous pouvez décrire un lecteur multifonctions remplissant en plus des fonctions de prêt/retour. Si ces fonctionnalités de prêt/retour peuvent aussi être proposées directement aux utilisateurs via des applications mobiles, décrivez le dispositif mis en place.- 0.1 points

**6 - Les fournitures supplémentaires (article 6.6 du CCTP) – 6 points**

* Précisez le cas échéant les fonctionnalités qui feraient l’objet d’évolutions ou d’enrichissements de l’offre de services. Vous donnerez des exemples mis en place dans d’autres établissements similaires. – 1 point
* Le candidat proposera notamment dans son offre :
* Application smartphone permettant un emprunt direct par l’usager. – 3 points
* Boîtes de prêt-retour RFID accessibles depuis l’extérieur des bibliothèques 24h/24 et 7j/7. – 1 point
* Casiers de récupération de documents réservés en ligne dans le SGB Folio. – 1 point

Vous détaillerez le principe de fonctionnement, les caractéristiques techniques, la conformité aux normes, les prestations de garantie et de maintenance assurées, ainsi que le modèle économique associé le cas échéant (application smartphone).

**7 - L’encodage initial des collections existantes (article 7.1 du CCTP) – 8 points**

* Décrivez l’organisation mise en place pour conduire ce chantier, y compris le nombre de platines utilisées et les contraintes de connexion de celles-ci (postes informatiques avec lien SGB, alimentation électrique, etc.). – 4 points
* Mettez en évidence les moyens mis en œuvre : nombre de jours de travail, nombre et qualification des agents employés, méthode de travail détaillée. Précisez la compatibilité de ce chantier avec le fonctionnement normal des bibliothèques et son impact sur le service public. – 4 points

**SOUS-CRITERE N°2 : GARANTIE ET MAINTENANCE – Article 9 du CCTP (10 POINTS)**

1 - Vous indiquerez vos délais maximums d’intervention à distance et sur site, en période de garantie, selon le type de gravité des incidents suivants : - 4 points

* Incident de niveau 1 : incident ou panne empêchant dans une bibliothèque tout encodage RFID des puces et/ou toute utilisation du dispositif de détection antivol. - 1 point
* Incident de niveau 2 : indisponibilité d’un élément matériel ou logiciel dégradant l’organisation des services au public ou le travail interne (par exemple, dysfonctionnement ou panne d’un automate ou d’une platine). – 1 point
* Incident de niveau 3 : tout autre incident affectant la qualité du service rendu ou son ergonomie. – 1 point

2 - Vous détaillerez votre proposition d’extension de garantie au-delà des 3 années initiales – 4 points

3 - Vous préciserez la durée de garantie des étiquettes – 3 points

**SOUS CRITERE N°3 : POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE MENEE PAR LE CANDIDAT (4 POINTS)**

1 - Détaillez les modalités du démontage et le devenir des anciens portiques. Le cas échéant, détaillez comment est effectué le recyclage (article 7.5 du CCTP). – 2 points

2 - Précisez le niveau d’intégration des matériaux recyclés et/ou réemployés dans la fabrication des équipements fournis. – 2 points